

Port de Caen-Ouistreham, le 13 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de remplacement du pont de Colombelles : ouverture de l'enquête publique

En raison de sa vétusté, le pont de Colombelles doit être remplacé. Une enquête publique est lancée du 16 octobre au 16 novembre 2023. Son objectif : recueillir les avis du public sur ce projet. Il s'agit là de la dernière étape de consultation du public avant les travaux qui devraient débuter en 2024 pour une livraison du nouvel ouvrage en 2025.

Le public déjà consulté

En 2021, le public a déjà été interrogé dans le cadre de la concertation publique dont le but était de l'informer et recueillir son avis avant la définition du projet. Ports de Normandie, maître d'ouvrage de ce chantier, s'est appuyé sur le bilan de cette concertation pour affiner son projet qui est aujourd'hui soumis à enquête publique. Cette dernière vise à informer le public et lui permettre de donner son avis une dernière fois avant la phase travaux.

Comment participer à l'enquête ?

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public peut prendre connaissance du projet et donner son avis :

- 1) aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture au public des collectivités suivantes :
 - Mairie de Colombelles : le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le 2^o et 4^o samedi du mois de 9h00 à 12h.
 - Mairie d'Hérouville-Saint-Clair : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 11h45
 - Communauté urbaine de Caen la mer : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.
- 2) par voie électronique, en cliquant sur le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4843/>
- 3) par voie postale auprès du commissaire enquêteur* en écrivant au plus tard le jeudi 16 novembre 2023 à 12h30, le cachet de la poste faisant foi, au siège de la Mairie de COLOMBELLES – Place François Mitterrand 14 460 COLOMBELLES

- 4) en se rendant aux permanences assurées par le commissaire enquêteur*, aux jours et heures ci-dessous :
- Mairie d'Hérouville-Saint-Clair : le samedi 21 octobre 2023 de 9h30 à 11h30 et le lundi 6 novembre 2023 de 14h à 16h
 - Mairie de Colombelles : le lundi 16 octobre 2023 de 9h30 à 12h30 et le jeudi 16 novembre 2023 de 9h30 à 12h30.
 - Communauté Urbaine Caen la Mer : le vendredi 27 octobre 2023 de 11h à 13h

**Le commissaire enquêteur, tiers indépendant et impartial, s'assure de la bonne organisation de la procédure, veille à la bonne information du public avant l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.*

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées-7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 / 06 23 50 48 99– anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr